

Académie Européenne des Médecines Naturelles A. E. M. N.



Cours de naturopathie Alain Tardif

Programme à distance

Ecole reconnue par l'OMNES



Dossier d'inscription par correspondance

Démarrage des cours : à tout moment

**La formation à distance comprend deux cycles
avec un stage de regroupement par cycle**

**cycle 1 : conseiller en nutrition bien être en magasin
cycle 2 : naturopathe conseiller**

Le cycle 3 est en présentiel (hébergement pris en charge par l'école)

**Sous la direction d'Alain Tardif
et de son équipe d'intervenants qualifiés**

AEMN, 4 rue du Grand Gonnet, 42000 Saint Etienne
Déclaration d'activité enregistrée sous le N°82 42 02010 42.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Tél. : 06 83 34 84 76 ; email : alaintardif@aemn.org

Consultez aussi notre programme sur www.aemn.org

Nos formules par correspondance

Nous proposons plusieurs formules par correspondance avec supports vidéos :

Vous souhaitez suivre des cours de naturopathie cycle 1 par correspondance. Plusieurs possibilités s'offrent à vous selon que vous voulez vous orienter professionnellement ou simplement avoir une culture générale en naturopathie

- Vous voulez notre certificat de cycle 1, conseiller en magasin.

Alors nous proposons de suivre le cycle 1 complet : 500 euro (vous recevrez les cours en pdf)

Ce prix comprend les pdf des cours + accès aux cours vidéo enregistrés, accès aux visioconférences de révisions d'une heure avec Alain Tardif et l'examen certifiant. Cela ne comprend pas le stage de regroupement de 5 jours en juillet, qui implique un supplément de 600 euro.

- Vous voulez notre certificat de cycle 2, conseiller en magasin.

Alors nous proposons de suivre le cycle 2 complet : 500 euro (vous recevrez les cours en pdf)

Ce prix comprend les pdf des cours + accès aux cours vidéo enregistrés, accès aux visioconférences de révisions d'une heure avec Alain Tardif, et l'examen certifiant. Cela ne comprend pas le stage de regroupement de 5 jours en juillet, qui implique un supplément de 600 euro.

- Vous voulez avoir une culture générale en naturopathie, sans vouloir exercer professionnellement. En ce cas, vous ne passerez pas les examens de notre cycle 1 et nous vous proposons les cours à tarif très réduit. Si vous voulez par la suite passer cet examen, il vous faudra régler la différence avec le précédent tarif.

Nous vous proposons alors le cycle 1 sans examen : 250 euro

Ce prix comprend les pdf des cours du cycle 1, accès aux cours vidéo enregistrés, accès aux visioconférences de révisions d'une heure avec Alain Tardif

Vous voulez avoir une culture basique en naturopathie, pour pouvoir exercer au sein de votre famille, sans en faire une profession.

Nous vous proposons alors un cours de naturopathie familiale : 200 euro

Ce prix comprend le support de cours de naturopathie familiale en pdf et les vidéos de cours de naturopathie familiale

Choisissez votre formule dans le bulletin d'inscription figurant dans cette plaquette de présentation

Prérequis pour les 3 cycles : niveau BAC

Accessibilité aux personnes handicapées : oui

Notre lieu de cours à Saint Etienne

Notre lieu de cours peut accueillir des groupes de 14 élèves maximum en présentiel. Nous disposons d'un vidéo projecteur, d'un accès internet, d'une bibliothèque de livres consultables sur place, pour une meilleure qualité pédagogique. Nous nous équipons aussi de la visioconférence, permettant à ceux qui veulent suivre nos cours en visioconférence de pouvoir le faire.

La salle de cours est accessible, hors cours, sur rendez-vous :

AEMN, 4 rue du Grand Gonnet, 42000 Saint Etienne, tel : 06 83 34 84 76

Nos enseignants à Saint Etienne (cycles 1, 2 et 3)

Pour les différentes disciplines enseignées, nous confions les cours aux meilleurs enseignants possibles de manière à ce que vous soyez formés au plus haut niveau dans chaque discipline de la naturopathie.

Voici la liste de nos enseignants à Saint Etienne (sous réserve de modification) :

Alain Tardif, directeur des cours, naturopathe, enseignant de : L'approche globale du bien-être, la mycothérapie, nutrition tome 1, la phytothérapie niveau 1 et 2, la santé de l'habitat, les élixirs floraux, anatomie, physiologie, patho, bio cellulaire, l'iridologie et autres bilans, la pratique de la consultation, les positions corporelles énergétiques et les stages botaniques phytothérapeutiques et comestibles.

Melissa Marvin, naturopathe relaxologue réflexologue, praticienne en ayurvéda, enseignante de : aromathérapie, relaxation/revitalisation, réflexologie plantaire, ayurvéda et naturopathie, grossesse et contraception naturelle

Antonio Viale, naturopathe, enseignant de : nutrition tome 2.

Caroline Gayet, naturopathe, enseignante de : argilo et naturocosmétique,

Pascal Gibouin, Praticien Hygiéniste, enseignant de : Oligothérapie

Vanina Charpenay, naturopathe praticienne ayurvéda, enseignante de :
Les massages ayurvédiques

Bernard Reymond, praticien en énergétique chinoise, enseignant de :
Energétique chinoise et kinésiologie, Psychoénergétique chinoise appliquée à la consultation

Magali Details, naturopathe, enseignante des cours suivants : gestion du stress et des émotions, relation d'aide consultant thérapeute.

**Nos formateurs ont minimum 3 ans d'expérience
dans leurs disciplines**

Cours de naturopathie Selon l'approche holistique d'Alain Tardif

**1200 heures de formation
sur un à trois ans en 5 stages intensifs et 37 week-ends**

Les cours de naturopathie sont supervisés par **Alain Tardif**, directeur de l'Académie Européenne des Médecines Naturelles (AEMN). L'AEMN est une école de formation en naturopathie reconnue par l'OMNES, qui œuvre en France pour la reconnaissance de la naturopathie avec les Mutuelles de santé et définit des critères de qualité des praticiens.

Vous pouvez choisir de suivre nos cours sur un an si vous êtes en disponibilité ou demandeur d'emploi, et sur deux ou trois ans si votre emploi du temps vous oblige à étaler la formation.

Notre organisme de formation est certifié au Qualiopi.

Nos moyens pédagogiques, actions et objectifs proposés dans le cadre de la formation continue

Nos cours se font en présentiel ou en visio (936 heures) avec des intervenants qualifiés, et en stage en entreprise (264 heures). Chaque discipline est étudiée en module de cours. Pour chaque module, un support de cours est distribué, avec une bibliographie conseillée (voir liste des livres conseillés sur le site www.aemn.org). Dans le cadre des cours, de nombreux supports vidéos sont vidéo projetés, assurant un caractère vivant et pratique aux cours théoriques.

Les actions et objectifs varient selon le cycle que vous voulez atteindre. Ils peuvent s'inscrire dans le cadre d'une conversion professionnelle, d'une acquisition ou d'un perfectionnement de connaissances, d'une promotion professionnelle, ou d'une préparation à la vie professionnelle.

Nous proposons trois cycles de formation :

Conseiller en nutrition bien être en magasin (cycle 1) : acquérir les connaissances nécessaires pour conseiller des compléments alimentaires et des cosmétiques bio en magasin bio, parapharmacie, pharmacie, ou pour être technico-commercial pour un laboratoire de compléments alimentaires.

Naturopathie conseiller (cycle 2) : acquérir les connaissances nécessaires pour pratiquer la consultation en naturopathie dans un cabinet de bien-être.

Naturopathe praticien (cycle 3) : acquérir des spécialités complémentaires, telles que la réflexologie plantaire, afin d'offrir une palette de techniques bien être diversifiées en cabinet de naturopathie, ou de travailler dans un centre de bien être pluridisciplinaires.

Des examens sont organisés durant l'année, pour évaluer les compétences acquises. Un certificat de réussite (**certificats* en cours de reconnaissance**) est délivré lorsque l'élève a atteint le niveau minimum requis (voir plus loin : déroulement des examens cycle 1, 2 et 3).

Tous nos cours théoriques peuvent être suivis en visioconférence

***certificats non reconnus par l'Etat, par l'éducation nationale, ni par le ministère du Travail**

Programme par correspondance niveau 1
Equivalent 315 heures, dont 243 h de cours + 72 h de stage en entreprise

1er cycle : Naturopathie cycle 1, conseiller en magasin bio (certificat délivré : conseiller en nutrition) 315 heures de vidéo et à distance : tarif : 500 €.

Module approche globale de la santé : 12 h :

Module de Mycothérapie : 18 h :

La biologie des champignons, toxicologie, propriétés diététiques et médicinales.

Module Nutrithérapie/diététique : 54 h

Les grandes familles d'aliments et de nutriment, l'individualisation alimentaire, préparation et cuisson des aliments, les compléments alimentaires (au sens strict), introduction à l'oligothérapie. La qualité alimentaire (labels de qualité, polluants, additifs). La bio agro alimentaire.

Module sur les Élixirs : 18 h

Principe des élixirs, les fleurs de Bach, les autres élixirs, mode de prescription des élixirs.

Module de Phytothérapie : 72 h

Les formes galéniques des plantes, l'aromathérapie, la gemmothérapie, la matière phytothérapique, les traitements par type de terrain organique.

Module relaxation/revitalisation : 18 h

Les jeûnes, les diètes, les cures d'hydrothérapie, autres types de cures, les techniques de respiration, les exercices de polarité, autres techniques de relaxation et de réharmonisation, travaux pratiques.

Module Santé habitat/ géobiologie : 18 h

Les champs telluriques, les perturbations naturelles des champs telluriques, les pollutions de l'habitat, comment limiter les pollutions de l'habitat, travaux pratiques.

Maitriser la relaxation/revitalisation (partie pratique) : 18 h

Maitriser la naturocosmétique argilothérapie : 27 h

Huiles de beauté, huiles essentielles en cosmétique, soins du cheveu et de la peau, additifs nocifs en cosmétologie classique, la charte cosmébio et autres certifications. Types d'argiles, composition des argiles, usage des argiles par voie externe et par voie interne. Les indications. Les précautions d'emploi.

Examens cycle 1 : 7 h le 5 juillet 2025 (Rattrapages possibles, le 6 septembre)

En avril, mai ou juin, selon vos disponibilités : Stage en magasin bio : 72 h

Les cours théoriques vous sont envoyés en pdf. Vous accédez aux cours vidéo enregistrés également, disponibles sur la plateforme réservée aux élèves et anciens élèves sur le site web de l'école. Enfin, il vous sera proposé des séances de révision en visioconférence avec Alain tardif, pendant une heure, pour toutes les questions que vous auriez sur les cours.

2^{ème} cycle : Naturopathie cycle 2, cycle naturopathe conseiller (certificat délivré : naturopathe conseiller) 315 heures : tarif : 500 €.

Maitriser la Biologie cellulaire : 45 h

Structure de la cellule, la vie de la cellule, la différenciation cellulaire, la biochimie, le métabolisme cellulaire, la respiration cellulaire.

Maitriser l'Anatomie : 36 h

Anatomie des os, des muscles, du tube digestif, des reins, des poumons, de l'appareil circulatoire, du système nerveux, des organes des sens, des glandes hormonales/sexuelles, les stades embryonnaires.

Maitriser la physiologie : 45 h

Le principe d'homéostasie, la température corporelle, la physiologie de la digestion, de la respiration, de la circulation, du sang, des reins, du système nerveux, des glandes hormonales, les phases de croissance.

Maitriser la Phytothérapie : 18 h

La biochimie et les principes actifs des plantes, les totum des plantes, biochimie et principes actifs des huiles essentielles (familles chimiques, chémotypes, usage de l'aromatogramme).

Maitriser l'Iridologie/autres bilans (théorie) : 18 h

L'iridologie, l'onychologie, autres types de bilans d'hygiène vitale.

Maitriser l'oligothérapie : 9 h

L'oligothérapie, Les éléments atomiques, structure de la matière, caractéristiques électroniques, les macro éléments, oligoéléments, éléments trace, métaux lourds, traitements par les éléments atomiques.

Comprendre les dysfonctionnements physio : 27 h

Sont abordées les descriptions des principaux dysfonctionnements chroniques et de leurs conséquences physiologiques et anatomiques.

Maitriser l'Iridologie/autres bilans (pratique) : 18 h

Maitriser la Pratique de la consultation : 27 h

Comment on s'installe, les statuts pour travailler comme naturopathe, comment mène-t-on une consultation : la pratique de l'entretien, exemples concrets et travaux pratiques.

Examens cycle 2 : 7 h 30 le 11 juillet 2025 (Rattrapages possibles le 6 septembre)

En septembre, selon vos disponibilités : Stage en magasin bio ou cabinet de consultation : 72 h

Les cours théoriques vous sont envoyés en pdf. Vous accédez aux cours vidéo enregistrés également, disponibles sur la plateforme réservée aux élèves et anciens élèves sur le site web de l'école. Enfin, il vous sera proposé des séances de révision en visioconférence avec Alain tardif, pendant une heure, pour toutes les questions que vous auriez sur les cours.

Le cycle 3 (en présentiel uniquement)

Nous proposons un cycle 3 soit en 5 stages de regroupement, pouvant être fait en un an ou étalé sur deux ans. Pour les élèves venant de loin, l'hébergement est assuré par l'école en ce cas.

Pour connaître le planning et le programme, contactez-nous.

Stage botanique phytothérapique et comestible Vercors en mai ou Haute Maurienne en juillet

Dans le Vercors : du samedi 10 au samedi 17 mai 2025 (pour 20 personnes maximum)

Ce stage permet de connaître les plantes phytothérapiques et comestibles du Vercors. Nous vous ferons découvrir les espèces phyto, les usages culinaires des espèces comestibles, ainsi que les fleurs à élixirs. Nous élaborerons sur place un ou plusieurs élixirs floraux, ainsi que de l'huile à l'hélichryse (dernier jour du stage). Nous découvrirons environ une cinquantaine de plantes phyto et une bonne trentaine de plantes comestibles, que nous cuisinerons le soir avec des produits bio.

En Haute Maurienne : du samedi 12 au samedi 19 juillet 2025 (pour 12 personnes max)

Ce stage permet de connaître les plantes phytothérapiques et comestibles des Alpes. Nous vous ferons découvrir les espèces phyto, les usages culinaires des espèces comestibles, ainsi que les fleurs à élixirs. Nous élaborerons sur place un ou plusieurs élixirs floraux, ainsi que de l'huile à l'arnica (Haute Maurienne). Nous découvrirons environ une cinquantaine de plantes phyto et une bonne trentaine de plantes comestibles, que nous cuisinerons le soir avec des produits bio.

Déroulement des examens cycle 1, 2 et 3

Cycle 1 : conseiller nutrition bien être (taux de réussite : 98%)

UV de Mycothérapie : 1 demi-heure d'écrit (Quizz)

UV de Phytothérapie cycle 1 : 1 h d'écrit. (Quizz)

UV de Santé de l'habitat/introduction à la géobiologie : 1 heure d'écrit (questions cas pratiques)

UV sur les élixirs floraux/cristaux : 1 demi-heure d'écrit (questions cas pratiques)

UV sur l'approche holistique : 1 demi-heure d'écrit (Quizz et questions cas pratiques)

UV de Nutrition : 1 heure d'écrit (Quizz et questions cas pratiques)

UV de Techniques de relaxation et revitalisation : 1 demi-heure d'écrit (Quizz et questions cas pratiques)

UV naturo cosmétique argilothérapie : 1 demi-heure d'écrit (Quizz)

Pour obtenir ce cycle, il faut avoir la note de 10/20 minimum à toutes les épreuves. En cas d'échec à une ou plusieurs épreuves, des rattrapages sont proposés. En cas d'échec au bout de trois rattrapages, il n'est plus possible de passer de rattrapage supplémentaire.

Cycle 2 : naturopathe conseiller (taux de réussite : 95%)

UV de Physiologie : 1h30 d'écrit (questions cas pratiques)

UV d'Anatomie : 1h30 d'écrit (Quizz et questions cas pratiques)

UV de Biologie cellulaire : 1 heure d'écrit (Quizz et questions cas pratiques)

UV de Iridologie et autres bilans : 1h30 heures d'écrit (questions cas pratiques)

UV de Pratique de la consultation en naturopathie/iridologie : 1 heure d'oral (questions cas pratiques)

UV d'oligothérapie : ½ heure d'écrit (Quizz et questions cas pratiques)

UV de dysfonctionnements physio : une heure d'écrit (questions cas pratiques)

UV de phyto cycle 2 : une demi-heure d'écrit. (Questions cas pratiques)

Pour obtenir ce cycle, il faut avoir la note de 10/20 minimum à toutes les épreuves. En cas d'échec à une ou plusieurs épreuves, des rattrapages sont proposés. En cas d'échec au bout de trois rattrapages, il n'est plus possible de passer de rattrapage supplémentaire.

Cycle 3 : examen général en naturopathie : naturopathe praticien (taux de réussite : 98%)

- soutenance de mémoire devant un jury (coefficient 3).
- épreuve écrite sur 4 heures (coefficient 2).
- Epreuve orale : une consultation auprès d'un consultant (coefficient 1).
- Notes d'assiduité ou notes de certification pour les modules de cycle 3 (coefficient 1)

L'élève qui obtient la moyenne générale minimum de 10/20 obtient le certificat de naturopathie*. Des mentions sont attribuées à partir de la moyenne générale de 12/20. L'élève peut repasser l'examen général de naturopathie s'il a échoué, sauf en cas d'absentéisme aux cours. En cas d'absentéisme non justifié, 1 point est retiré pour 10 % d'absence non justifiée, 2 points pour 15% et 3 points pour 20%. Ces sanctions ne sont pas discutables et s'inscrivent dans les critères de reconnaissance en fonction du nombre d'heures de cours et du contenu des cours.

Examens cycle 1 : 7 h le 5 juillet 2025

Examens cycle 2 : 7 h 30

le 12 juillet 2025

Rattrapages possibles en visio (dates au choix) ou le 6 septembre 2025, en présentiel

Examen écrit cycle 3 : le 6 septembre 2025, en présentiel ou en visio

Tarifs des cours/modalités de paiement

Prix des cours complets : 9000 € (pour les stages sur le terrain, le prix de l'hébergement est compris)

Soit :

Cycle 1: 2600 € (vous recevrez les supports de cours en pdf)

Cycle 2: 2600 € (1600 € pour infirmières et médecins) (vous recevrez les cours en pdf)

Cycle 3 : 3800 €

Le paiement peut être étalé en dix fois pour chaque cycle. Une fois les cours démarrés, il n'est plus possible d'en rembourser le montant, quel que soit le motif de l'arrêt des cours invoqué par l'étudiant.

Nous pouvons également proposer des modules ou des stages botaniques phytothérapeutiques à la carte. Dans ce cas, les coûts de chaque module sont les suivants :

Module de Mycothérapie : 18 heures	300 euro
Module de Phytothérapie : 120 heures (dont 10 jours de stage théorique et 8 jours de stage botanique sur le terrain en mai ou juillet)	1900 euro
stage botanique phytothérapique : 48 heures (hébergement en gîte et nourriture compris)	600 euro
Module de Santé de l'habitat : 18 heures (introduction à la géobiologie)	300 euro
Module sur les élixirs floraux/cristaux : 18 heures	300 euro
Module sur l'approche holistique : 12 heures	200 euro
Module de Nutrition : 54 heures	600 euro
Module Techniques de relaxation/revitalisation : 36 heures	500 euro
Module Iridologie et autres bilans : 36 heures	500 euro
Module Pratique de la consultation : 24 heures	350 euro
Module naturo cosmétique argilothérapie : 24 heures	350 euro
Module énergétique chinoise et kinésiologie : 78 heures	1400 euro
Module réflexologie plantaire niv 1 + 2 (à Saint Etienne) : 72 heures	1400 euro
Module réflexologie plantaire niveau 1 + 2 + 3 (à Paris) : 135 heures	1600 euro
Module ayurvéda et naturopathie (à Saint Etienne) : 135 heures	1600 euro

**Bulletin d'inscription au cycle naturopathie à distance
cursus complet en 1200 heures (cycle naturopathe praticien)**
(bien choisir le cycle que vous souhaitez suivre en cochant la case de la formule souhaitée)

(à remplir impérativement et à renvoyer à : AEMN, 4 rue du Grand Gonnet, 42000 Saint Etienne)

Nom : _____ Prénom : _____ email : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____ téléphone (fixe ou portable) : _____

Pour mieux évaluer votre niveau de départ, nous vous demandons de nous fournir une copie des principaux certificats obtenus, si vous en avez. Pour les mêmes raisons, nous vous demandons de décrire votre parcours professionnel (joindre un Curriculum Vitae). Exprimez vos motivations en quelques lignes sur une feuille jointe.

Par correspondance, nous ne pouvons pas instruire de dossier de prise en charge.

Cochez la formule choisie à distance :

cycle 1 : 500 euro **cycle 2** : 500 euro **cycle 3** : 3800 euro

en option :

Stage regroupement cycle 1 : 600 euro **Stage regroupement cycle 1** : 600 euro

cycle 3 partie 1 (stage Toussaint, février et stage botanique) : 1900 euro

cycle 3 partie 2 (stage Pâques et stage d'août) : 1900 euro

cycle 1+2 : 1000 euro **cycle 1+2+3** : 4800 euro

Les cours sont payables en dix fois quel que soit la formule choisie

Voulez-vous avoir les supports de cours des cycles 1 et 2 en version papier plutôt qu'en pdf ?

Si oui, cochez la case **cela coutera un supplément de 200 euro par cycle**

Si non, vous recevrez les cours des cycles 1 et 2 en format pdf.

Pour s'inscrire aux cycles 2 ou 3, il faut avoir suivi les cycles précédents. Vous pouvez suivre les trois cycles en même temps.

Les cours peuvent être réglés ainsi : 30% en début de cours en trois fois, 70% le mois suivant, en 7 fois. Ou alors vous réglez la totalité en dix fois. Les chèques doivent être libellés à l'ordre de AEMN

L'inscription n'est validée qu'après acceptation du contrat de formation qui vous sera envoyé, ou après acceptation du dossier de congé formation.

Attention : En cas d'arrêt du cursus, nous nous réservons le droit d'encaisser les règlements à titre d'indemnité sauf cas de force majeure dûment constaté, dans le cadre de l'article L.6354-1 du code du travail.

Veillez dater et signer (précédé de la mention, lu et approuvé)

Questionnaire de vos besoins en termes d'acquisition de connaissances
(à remplir lors de l'inscription)

Avez-vous des connaissances approfondies en biologie du corps humain
oui non

Si oui, lesquelles ?

Avez-vous des connaissances dans le domaine de la naturopathie
oui non

Si oui, lesquelles ?

Avez-vous des connaissances dans des techniques telles que la réflexologie
oui non

Si oui, lesquelles ?

Quel est votre projet professionnel ?

Quel débouché professionnel souhaitez-vous ?

Quel est votre profil professionnel (joindre un CV) ?

Avez-vous la maîtrise de la langue française ?

Quelles sont vos difficultés éventuelles (dyslexie, dyspraxie, etc.) ?

Si vous êtes infirmière, médecin, kiné, ostéopathes, vous êtes dispensés des modules d'anatomie, physiologie, biologie cellulaire, dysfonctionnement physiologique

Indiquez les modules de cours que vous maîtrisez par ailleurs (à prouver par des certificats correspondants)

Bulletin d'inscription à la carte

(à remplir impérativement et à renvoyer à l'Académie Européenne des Médecines Naturelles,
4 rue du Grand Gonnet, 42000 Saint Etienne)

Nom : Prénom : tél portable :

Adresse : email :

Code postal : Ville : téléphone :

Je m'inscris au(x) cours suivant(s) (cochez selon votre choix) :

Module de Mycothérapie	<input type="checkbox"/>	300 €
Module de Phytothérapie (choisir votre lieu de stage* : Midi Vercors Haute Maurienne)	<input type="checkbox"/>	1900 €
Stage botanique (choisir votre lieu de stage* : Midi Vercors Haute Maurienne)	<input type="checkbox"/>	600 €
Module Santé de l'habitat/introduction à la géobiologie	<input type="checkbox"/>	300 €
Module élixirs floraux/cristaux	<input type="checkbox"/>	300 €
Module sur l'approche holistique	<input type="checkbox"/>	200 €
Module de Nutrition	<input type="checkbox"/>	600 €
Module relaxation et revitalisation	<input type="checkbox"/>	500 €
Module Iridologie et autres bilans	<input type="checkbox"/>	500 €
Module Pratique de la consultation	<input type="checkbox"/>	350 €
Module de naturo cosmétique argilothérapie	<input type="checkbox"/>	350 €
Module énergétique chinoise et kinésiologie**	<input type="checkbox"/>	1400 €
Module de réflexologie plantaire 1 + 2 **	<input type="checkbox"/>	1400 €
Module ayurvéda et naturopathie**	<input type="checkbox"/>	1600 €

Total à régler _____

Les cours seront réglés ainsi : en 10 fois, ou 30% en début de cours, le solde le mois suivant, en 7 fois.

L'ordre des chèques est : AEMN

L'inscription n'est validée qu'après acceptation du contrat de formation qui vous sera envoyé. Le règlement des cours est effectué en début de stage, en deux fois.

Attention : En cas d'arrêt du cursus, nous nous réservons le droit d'encaisser les règlements à titre d'indemnité sauf cas de force majeure dûment constaté, dans le cadre de l'article L.6354-1 du code du travail.

***Pour le stage botanique, le tarif comprend la location du gîte et la nourriture (déplacements à votre charge)**

**** ces cours se déroulent en présentiel à Saint Etienne, en weekends ou en stage de regroupement**

Veuillez dater et signer (précédé de la mention, lu et approuvé)

Proposition d'équivalences aux naturopathes issus d'autres écoles

Nous proposons une équivalence aux naturopathes et autres praticiens issus d'autres écoles et désireux de profiter de la qualité de nos cours pour se remettre à jour ou pour acquérir un certificat d'une école mieux reconnue que la plupart des écoles de naturopathie en France.

Les conditions d'obtention de cette équivalence sont les suivantes :

Nous proposons à nos élèves de passer :

Au niveau 1, naturopathe conseiller en magasin bio : 8 épreuves

Au niveau 2, niveau naturopathe praticien : 8 épreuves

Pour acquérir le niveau 1, il vous faut passer toutes les épreuves du niveau 1, soit les disciplines suivantes :

Phytothérapie, nutrithérapie, géobiologie, approche holistique, mycothérapie, élixirs floraux, relaxation/revitalisation, argilo/naturocosmétique.

Vous obtenez le certificat du niveau 1 si vous avez la moyenne, soit 10/20 minimum, à toutes ces épreuves. Si vous échouez à l'une de ces épreuves, vous pouvez la repasser à condition de suivre le cours correspondant, de manière à acquérir le niveau de connaissances qui vous manque.

Pour acquérir le niveau 2, il faut passer toutes les épreuves du niveau 1, ainsi que les épreuves suivantes :

Physiologie, anatomie, biologie cellulaire, iridologie et autres bilans, oligothérapie, pathologie, phyto niveau 2, épreuve orale

Si vous échouez à l'une des épreuves du niveau 1 et 2, il vous est proposé de suivre le cours correspondant pour pouvoir repasser cette épreuve.

Il y a un droit d'entrée à ces examens d'équivalence, droit applicable uniquement dans le cadre de ces équivalences :

Droit d'entrée aux examens du niveau 1 : 250 euro

Droit d'entrée aux examens du niveau 1 + 2 : 350 euro

Ces droits couvrent les frais de salle, de correction, de tenue d'examen, etc.

Les tarifs des cours que vous devez repasser en cas d'échec sont les tarifs en vigueur sur nos plaquettes de cours. Pour les cours non tarifés, comptez 100 euro par jour ouvrable.

Code de déontologie de l'AEMN

Ce code de déontologie est signé obligatoirement par tous les élèves qui s'inscrivent à nos cours, impliquant l'accord avec tous les termes de ce code.

Article 1 : Tout membre de l'AEMN ne peut pratiquer d'actes médicaux s'il n'est pas médecin. En particulier, s'il n'est pas médecin, le membre de l'AEMN ne fera aucun diagnostic médical par quelque méthode que ce soit, et ne prescrira ni médicaments allopathiques, ni médicaments homéopathiques.

Article 2 : Les pratiques infirmières sont réservées aux anciens élèves titulaires du certificat d'infirmière. En particulier, un ancien élève diplômé ne peut pratiquer d'injections ou de prises de sang s'il n'est pas titulaire du certificat d'infirmière.

Article 3 : Les massages à usage médicaux sont réservés aux kinésithérapeutes et ne peuvent être pratiqués par des élèves membres de l'AEMN s'ils ne sont pas eux-mêmes kinésithérapeutes.

Article 4 : Le prosélytisme religieux, politique ou sectaire, quel qu'il soit, est proscrit formellement au sein de l'AEMN, ainsi que dans la pratique de la naturopathie. Nul ne peut refuser de prendre en charge un consultant pour des raisons racistes, politiques, religieuses ou sectaires. Nul ne peut se servir des consultations en naturopathie pour diffuser des idées sectaires, religieuses, politiques, quelles qu'elles soient.

Article 5 : Le praticien membre de l'AEMN ne peut en aucun cas faire état de promesses ou de garanties de résultats. Il ne peut s'engager que sur les moyens et ne peut avoir qu'obligation de moyens. Il doit obéir aux règles applicables à toutes consultations thérapeutiques, et notamment respecter la confidentialité des informations livrées lors des consultations par les consultants.

Article 6 : Le praticien membre de l'AEMN ne peut en aucun cas imposer une ou plusieurs pratiques sectaires, notamment en matière d'alimentation. De plus, il ne peut imposer une quelconque vue philosophique impliquant des restrictions alimentaires, visant à supprimer des aliments d'un régime alimentaire. Le végétarisme et toute autre pratique alimentaire inspirée d'une philosophie ou d'une pratique religieuse ne peuvent relever que de la conscience personnelle de chacun et ne sauraient être érigées en tant que moyen thérapeutique.

Article 7 : Le praticien membre de l'AEMN se doit d'alerter son consultant si celui-ci adopte des pratiques alimentaires trop restrictives, menaçant son état de santé (végétalisme, macrobiotique, crudivorisme, etc.).

Article 8 : Le praticien membre de l'AEMN se garde de nuire. Primum non nocere doit être la règle de base du praticien membre de l'AEMN. En particulier, il se gardera de prescrire à mauvais escient une plante contre indiquée à un consultant qui pourrait en souffrir, et de même, il se gardera de prescrire des huiles essentielles pures par voie interne ou en application externe sur les zones sensibles du corps (yeux, glandes sexuelles, etc.).

Article 9 : Les pratiques d'escroquerie, qui pourraient être commises par un membre de l'AEMN, sont cause d'exclusion de l'AEMN.

Article 10 : Les cours de l'AEMN cycle 1 et 2 étant la propriété intellectuelle de l'AEMN, et les cours du cycle 3 étant la propriété intellectuelle des intervenants du cycle 3, aucun ancien élève ne peut prétendre les utiliser ou s'en inspirer pour fonder une école de formation. Seules les antennes de l'AEMN sont habilitées à délivrer cet enseignement.

Pour le stagiaire
(nom et prénom du stagiaire)

Pour l'organisme de formation
Alain Tardif, Président

L'AEMN, ses avantages

Nous avons voulu doter notre école d'une structure pédagogique fiable capable de soutenir les élèves et les anciens élèves dans leur démarche de formation. Cette structure, c'est l'Académie Européenne des Médecines Naturelles, chargée de créer les liens entre élèves et anciens élèves et de gérer les aspects pédagogiques de nos cours. De plus, l'AEMN est reconnue par l'OMNES, la principale organisation professionnelle de naturopathes, qui œuvre pour la reconnaissance de notre titre en France.

Ainsi, l'AEMN propose désormais, sur Paris et Saint Etienne :

- une bibliothèque d'ouvrages sur la santé, le développement personnel, les techniques de soin, la santé publique, etc.
- une bibliothèque des mémoires des anciens élèves.
- une bibliothèque de revues.

Actuellement, cette bibliothèque comprend 400 ouvrages, une cinquantaine de mémoires, une collection de revues telles que Plantes et Santé, Votre Santé, la collection complète de Biocontact. Cette bibliothèque sera enrichie encore d'environ 200 ouvrages. Les ouvrages sont consultables sur place uniquement.

L'AEMN, c'est aussi un site internet www.aemn.org qui permet, depuis peu, aux élèves et anciens élèves, d'accéder moyennant mot de passe, à de la documentation technique, des liens vers de documents vidéo, des fiches de phytothérapie, de mycothérapie, d'élixir floraux, des mémoires d'anciens élèves, etc.

Grâce à l'AEMN, les anciens élèves peuvent dès à présent obtenir une assurance responsabilité civile auprès par l'OMNES ou le syndicat professionnel des naturopathes.

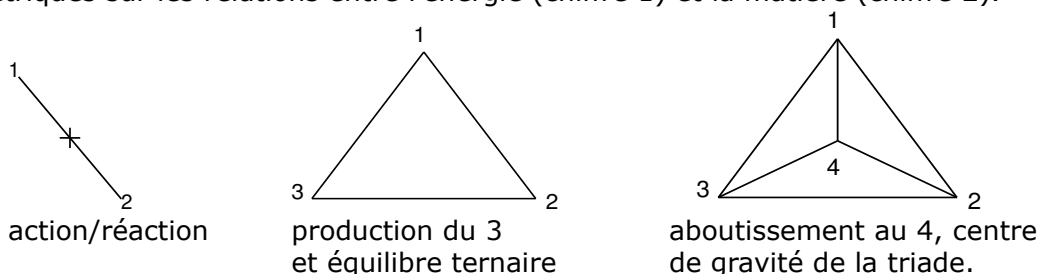
Enfin, l'AEMN est constituée d'un collège d'enseignants, issu des anciens élèves et des membres du conseil scientifique de l'AEMN, Ce qui permet désormais de perfectionner nos cours chaque année.

Qu'est ce que l'approche holistique du bien être

Dans l'univers, il existe un couple fondamental, l'énergie et la matière. Tout est constitué par cette dualité. Mais ce couple énergie/matière est interactif. L'énergie agit dans la matière et la matière réagit à l'action de l'énergie, ce qui entraîne l'apparition de phénomènes ; par exemple, une force peut agir sur un solide et produire, comme phénomène, un mouvement. Ce processus entre l'énergie et la matière est ce qu'on appelle la loi d'action et de réaction.

Il résulte de ce processus une triade énergie matière phénomène, dont le centre de gravité (chiffre quatre) est le point commun de chacun des éléments de la triade. La tétrade ainsi obtenue est dite tétrade pythagoricienne, que Pythagore avait déduite de la numérologie et tenait en haute estime.

Nous figurons ci dessous l'ensemble du processus à l'aide de ces représentations géométriques sur les relations entre l'énergie (chiffre 1) et la matière (chiffre 2).

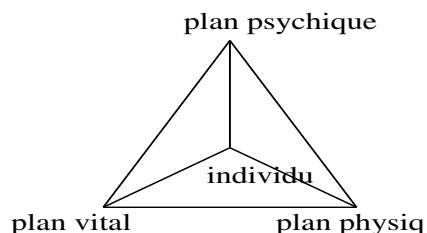


Nous nous apercevons que le 4, qui est une entité, possède trois composantes. Nous en déduisons la loi dite des composantes, selon laquelle toute entité possède trois composantes fondamentales et peut être décrite par le jeu interactif de chacune d'entre elle. Les entités, absolues comme le un, et relatives comme le deux et le trois, possèdent donc elles aussi trois composantes.

Appliquons à l'être humain les deux premières lois énoncées :

Selon la loi d'action et de réaction, nous sommes constitués d'un plan psychique, de nature active, qui agit sur un plan plus passif, le plan physique. Il en découle l'existence d'un plan intermédiaire, le plan vital, qui représente l'animation du corps physique par le psychisme, soit la vie de l'organisme.

Voici donc la tétrade pythagoricienne appliquée à l'homme :



Appliquons maintenant la loi des composantes :

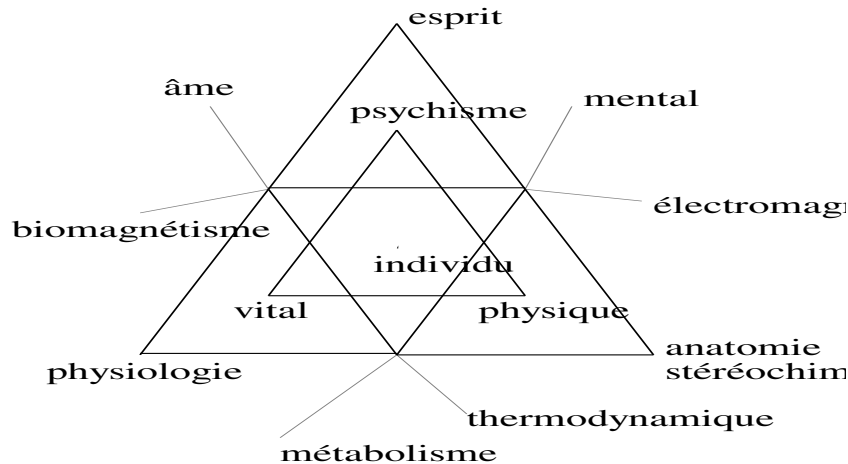
Le plan psychique comprend le corps spirituel, relié au cosmos, qui s'oppose au corps mental, ego de l'individu. C'est de l'action du corps spirituel sur le mental et de la réaction émanant de ce dernier aux forces de l'univers que naît le corps émotionnel ou âme.

Dans le plan physique, il existe une composante électromagnétique, de nature active ;

c'est elle qui permet la conduction nerveuse, par exemple, et qui agit sur les organes du corps humain. L'anatomie et la structure cellulaire et même moléculaire est donc la composante passive. Et de l'action et de la réaction mutuelle, de chaque composante naît la composante thermodynamique.

Enfin au plan vital, la composante énergétique (chakras, etc.) agit sur la composante métabolique, et de cela découle la physiologie.

Nous aboutissons alors au schéma suivant :



De cette compréhension holistique de l'être humain et de ses dysfonctionnements, on peut en déduire qu'une technique de bien être efficace doit impérativement s'attacher à traiter l'individu dans ses trois plans et ses neuf composantes. Il existe donc des techniques subtiles, des techniques vitales et des techniques physiques à employer conjointement en toute circonstance, et de manière individualisée.

Les techniques subtiles sont représentées par tout ce qui réharmonise les relations entre le corps spirituel et le mental ; il faut citer les fleurs de Bach, les exercices de relaxation en sophrologie, par la respiration (prana yama), les techniques yogiques, les trois piliers de la pratique spirituelle (détachement, humilité et méditation) et toute autre technique ou pratique visant le mental et le corps spirituel.

Les techniques vitales sont bien sûr le réglage alimentaire, les diètes et le jeûne, la phytothérapie, l'oligothérapie, la gemmothérapie et tout ce qui agit sur la physiologie et le métabolisme. C'est aussi le magnétisme, la cristallographie, le travail sur les chakras, etc., qui agissent sur la composante énergétique du plan vital.

Enfin, les techniques physiques peuvent être les exercices physiques, l'ostéopathie, la chiropractie, toutes les techniques de positionnement corporel, les bains de siège et les bouillottes, etc.

A chaque personne correspond donc une réponse d'hygiène vitale complète, capable d'agir dans la globalité de l'être humain. Cette réponse constitue l'approche holistique.